

DATA 49



MAINE-ET-LOIRE

14^e département

français (sur 101) en termes d'emplois ESS dans l'emploi total : 14,6 %

4 EPCI*

dans lesquels l'ESS représente plus de 15 % des emplois, soit 44 % des EPCI du 49

86 % des communes

comptent au moins un établissement employeur de l'ESS (51 % au national, 79 % au régional)

L'EMPLOI EN CHIFFRES



3 504 ÉTABLISSEMENTS

• Soit **13,9 %** des établissements privés et publics.



39 143 SALARIÉ-ES

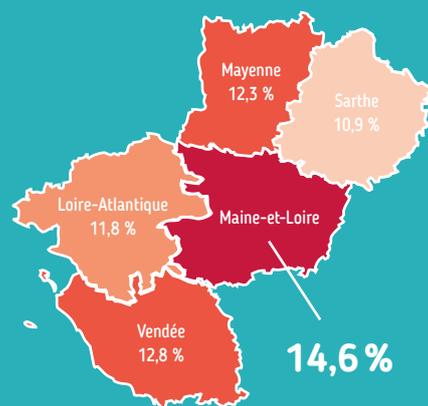
• Soit **14,6 %** de l'emploi privé et public.
• Soit **11,2** salarié-es en moyenne par établissement.



34 643 ETP**

• Soit **1,1** salarié-e pour 1 ETP.
• Soit **9,9** ETP en moyenne par établissement.

Part de l'ESS dans l'emploi total par département



de 10 à 11 % de 12 à 13 %
de 11 à 12 % de 13 à 15 %



1 066 137 444 € DE MASSE SALARIALE BRUTE

• Soit, en moyenne, **27 237 €** de masse salariale brute annuelle par salarié-e (soit en moyenne 2 270 € bruts mensuels) et en moyenne **30 775 €** de masse salariale brute annuelle par ETP (soit en moyenne 2 565 € bruts mensuels).

ENTRE 2010 ET 2021

- 10,2 % D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS ESS EN MAINE-ET-LOIRE

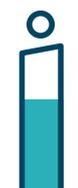
soit **- 0,97 %** en moyenne par an et **+ 0,21 %** en moyenne par an dans l'économie totale en Maine-et-Loire.



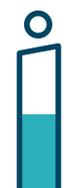
Parmi les 39 143 salarié-es de l'ESS en Maine-et-Loire :



80 % sont en CDI



62 % sont à temps complet



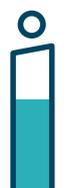
50 % sont en CDI à temps complet



15 % sont cadres



10 % bénéficient d'un autre type de contrat



68 % de femmes



32 % sont âgé-es de 50 ans et plus

+ 4,2 % DE SALARIÉ-ES ESS EN MAINE-ET-LOIRE

soit **+ 0,38 %** en moyenne par an et **+ 0,61 %** en moyenne par an dans l'économie totale en Maine-et-Loire.

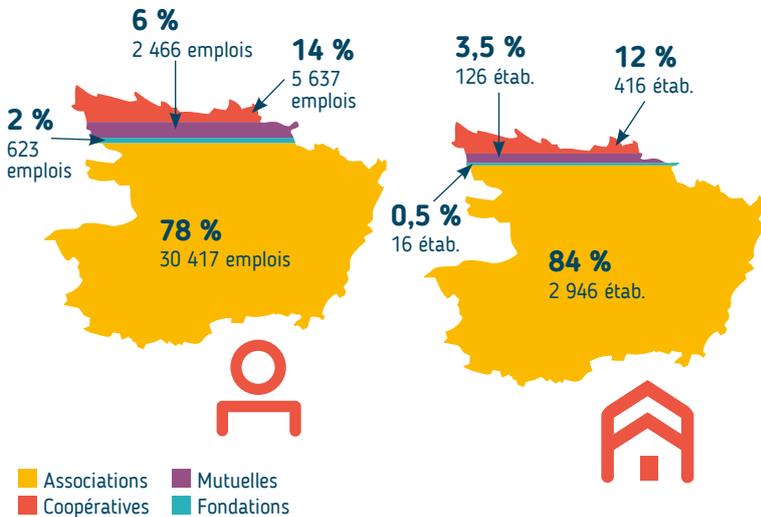


*Etablissement Public de Coopération Intercommunal

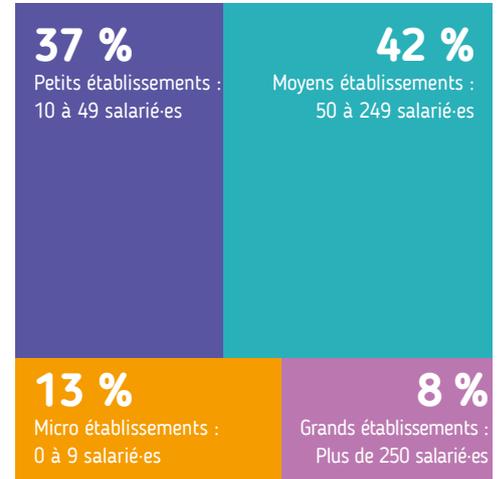
** Equivalent Temps Plein

DATA 49

Répartition des emplois et établissements selon le statut juridique



Répartition des emplois selon la taille des établissements

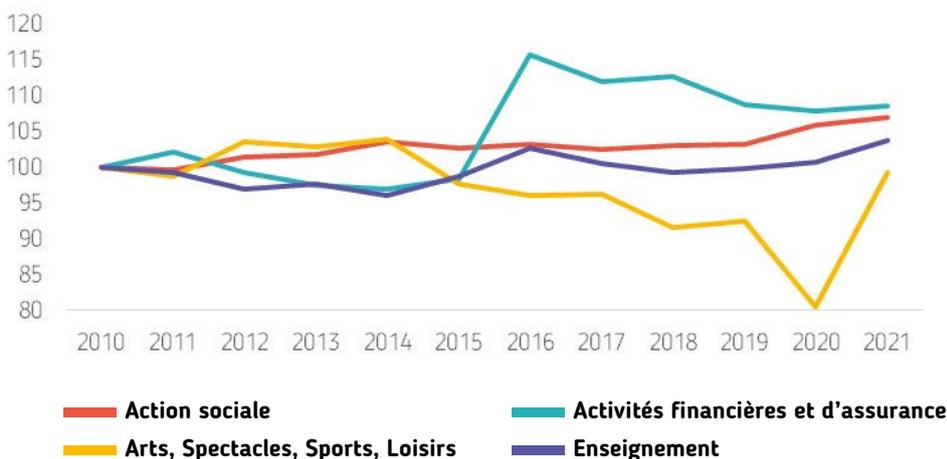


En Maine-et-Loire, l'ESS représente :



Note de lecture : présence de secret statistique pour la catégorie Arts et Spectacles

Évolution de l'emploi par secteur d'activité entre 2010 et 2021



Les statuts juridiques de l'ESS en Maine-et-Loire

En Maine-et-Loire, la répartition des emplois dans l'ESS selon les statuts juridiques est très proche de celle de la région.

Les associations

- **2 946 établissements**, soit 84 % des établissements ESS du département
- **30 417 emplois**, soit 10,3 salarié-es en moyenne par établissement
- **26 376 ETP**, soit 9 ETP en moyenne par établissement
- **764 110 321 €** de masse salariale brute
- **25 121 €** de masse salariale brute annuelle en moyenne par salarié-e

Sur 100 emplois associatifs :

- 44 sont dans l'action sociale
- 29 sont dans l'enseignement
- 7 sont dans le soutien aux entreprises
- 6 sont des activités multiples

Les coopératives

- **416 établissements**, soit 12 % des établissements ESS du département
- **5 637 emplois**, soit 13,6 salarié-es en moyenne par établissement
- **5 526 ETP**, soit 13,3 ETP en moyenne par établissement
- **216 555 552 €** de masse salariale brute
- **38 417 €** de masse salariale brute annuelle en moyenne par salarié-e

Sur 100 emplois coopératifs :

- 36 sont dans des coopératives agricoles
- 34 sont dans des coopératives bancaires
- 13 sont dans des SCOP
- 12 sont dans d'autres types de coopératives

Les mutuelles

- **126 établissements**, soit 4 % des établissements ESS du département
- **2 466 emplois**, soit 19,6 salarié-es en moyenne par établissement
- **2 217 ETP**, soit 17,6 ETP en moyenne par établissement
- **713 008 820 €** de masse salariale brute
- **28 914 €** de masse salariale brute annuelle en moyenne par salarié-e

Sur 100 emplois mutualistes :

- 50 sont dans l'action sociale
- 37 sont dans des activités financières et d'assurance
- 8 sont dans la santé humaine

Les fondations

- **16 établissements**, soit 0,5 % des établissements ESS du département
- **623 emplois**, soit 38,9 salarié-es en moyenne par établissement
- **524 ETP**, soit 32,8 ETP en moyenne par établissement
- **14 170 689 €** de masse salariale brute
- **22 746 €** de masse salariale brute annuelle en moyenne par salarié-e

Les données dont nous disposons sur les sociétés commerciales de l'ESS et les établissements disposant de l'agrément ESUS n'étant pas suffisamment fiables, nous avons préféré ne pas les publier.

Quelle évolution entre 2010 et 2021 pour les associations, coopératives, mutuelles et fondations ?

	Établissements		Emplois	
	2010-2021	2020-2021	2010-2021	2020-2021
Associations	- 12,5 % (- 339)	- 2,2 % (- 54)	- 0,7 % (- 179)	+ 1,5 % (+ 403)
Coopératives	+ 7,8 % (- 18)	- 5,3 % (- 12)	+ 3,7 % (+ 105)	+ 0,1 % (+ 4)
Mutuelles	+ 42 % (+ 37)	+ 5,9 % (+ 7)	+ 27,8 % (+ 548)	+ 14,4 % (+ 317)
Fondations	+ 171,4 % (+ 12)	+ 11,8 % (+ 2)	+ 337,7 % (+ 895)	+ 28,6 % (+ 258)
ESS	- 10,2 % (- 308)	- 2,1 % (- 57)	+ 4,2 % (+ 1 369)	+ 3 % (+ 982)

Entre 2010 et 2021, le Maine-et-Loire a vu son nombre d'établissements baisser de 10,2 % (- 308 établissements). Cette forte baisse est essentiellement liée au milieu associatif, qui connaît une baisse

de 12,5 % (- 339 établissements).

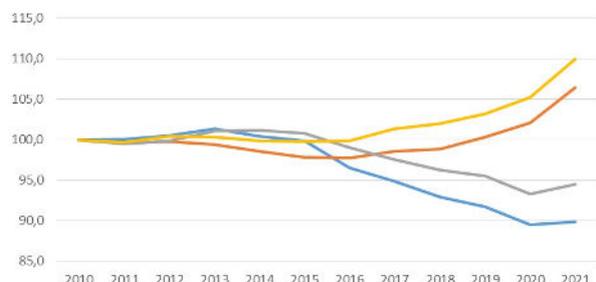
A contrario, le nombre d'emplois entre 2010 et 2021 a augmenté de 4,2 %, soit + 1 369 emplois. Une croissance

principalement dynamisée par le secteur mutualiste et celui des fondations (respectivement, + 548 et + 895 emplois, soit 27,8 % et 337,7 % d'augmentation).

DATA 49

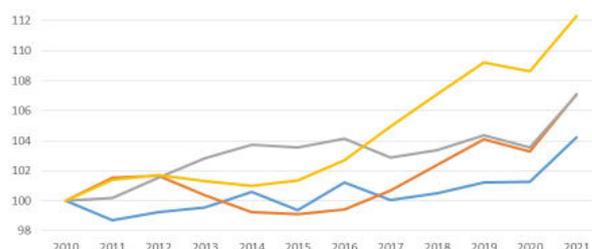
LA CONJONCTURE EN MAINE-ET-LOIRE

Évolution du nombre d'établissements entre 2010 et 2021



— ESS Maine-et-Loire — Privé hors ESS Maine-et-Loire — ESS Région — Privé hors ESS Région

Évolution du nombre d'emplois entre 2010 et 2021

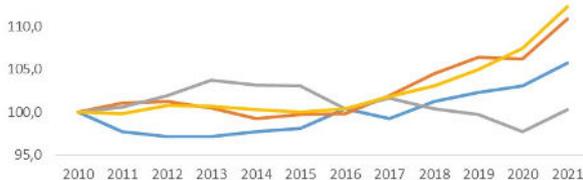


Comme on le voyait dans la partie sur les statuts juridiques, le nombre d'établissements ESS entre 2010 et 2021 a baissé dans le Maine-et-Loire : - 10,2 %, soit - 308 établissements. Le secteur privé hors ESS suit des dynamiques opposées. La tendance départementale est sensiblement la même qu'au niveau régional. Il s'agirait donc davantage d'évolutions structurelles que de difficultés liées au territoire. D'autant que la baisse du nombre d'établissements ESS dans le Maine-et-Loire a duré plusieurs années consécutives. Ces dernières années, le paysage législatif a contraint de nombreuses structures de l'ESS à opérer des reconcentrations, voire des fusions d'établissements, notamment les associations et les mutuelles. Le secteur du sanitaire et social a été particulièrement touché par ces mouvements. Plus largement, la Loi NOTRe, qui a réorganisé le paysage communal et intercommunal en 2015, a engagé nombre de structures associatives à fusionner et ce dans tous les secteurs d'activité.

Pour autant, ces restructurations ne se répercutent pas du tout sur l'emploi. Ainsi, entre 2010 et 2021, le Maine-et-Loire compte 1 369 emplois supplémentaires, soit 4,2 % d'augmentation. Comme on le notait dans la partie des statuts juridiques, c'est essentiellement dû à de très fortes augmentations d'effectifs dans les mutuelles et les fondations : + 1 443 emplois sur la période.

Les secteurs d'activité qui ont connu les plus fortes augmentations de leurs effectifs sont : les activités financières et d'assurance (+ 8,5 %, + 178 emplois), l'action sociale (+ 6,9 %, + 1 025 emplois) et l'agriculture, industrie et construction (+ 5 %, + 15 emplois).

Évolution des établissements et des emplois sur Angers Loire Métropole entre 2010 et 2021



— Emplois ESS — Emploi privé hors ESS — Établissements ESS — Établissements privés hors ESS

L'évolution du nombre d'établissements et d'emplois sur Angers Loire Métropole est plutôt semblable à celle du département du Maine-et-Loire, même si le nombre d'emplois ESS y progresse encore plus fortement sur la période (+ 5,8 %).

L'IMPACT DE LA CRISE LIÉE AU COVID-19

On le voit sur les graphiques ci-dessus, l'ESS bénéficie également de la dynamique de sortie de crise, à l'instar de l'ensemble de l'économie française. Si le secteur associatif, notamment, a connu de nombreuses difficultés sur l'année 2020, les différents dispositifs semblent avoir permis de préserver les emplois dans ces structures.

	2010-2021	2020-2021
Établissements	- 10,2 % (- 308)	- 2,1 % (- 57)
Emplois	+ 4,2 % (+ 1369)	+ 3 % (+ 982)

Les données dont nous disposons s'arrêtant fin 2021, nous ne sommes pas encore en mesure d'observer les impacts de la crise géopolitique mondiale de ce premier semestre 2022.

L'ESS DANS LES TERRITOIRES DU MAINE-ET-LOIRE

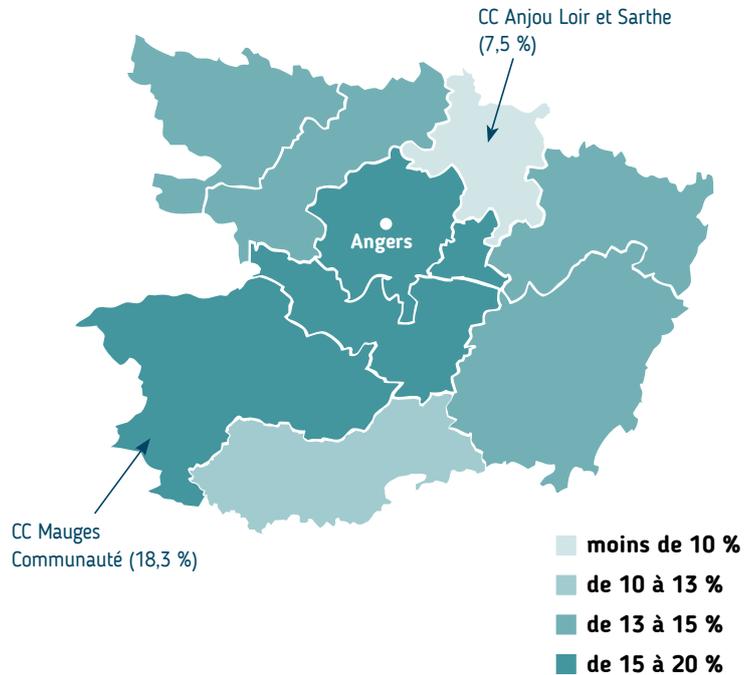
En moyenne, l'emploi ESS représente 14,6% de l'emploi public et privé dans le Maine-et-Loire. Selon les EPCI, ce taux varie fortement, allant de 7,5% sur la CC Anjou Loir et Sarthe à 18,3% sur la CA Mauges Communauté.

Fort d'une histoire coopérative et associative riche allée à une dynamique actuelle importante, le Maine-et-Loire a le taux départemental le plus élevé de la région

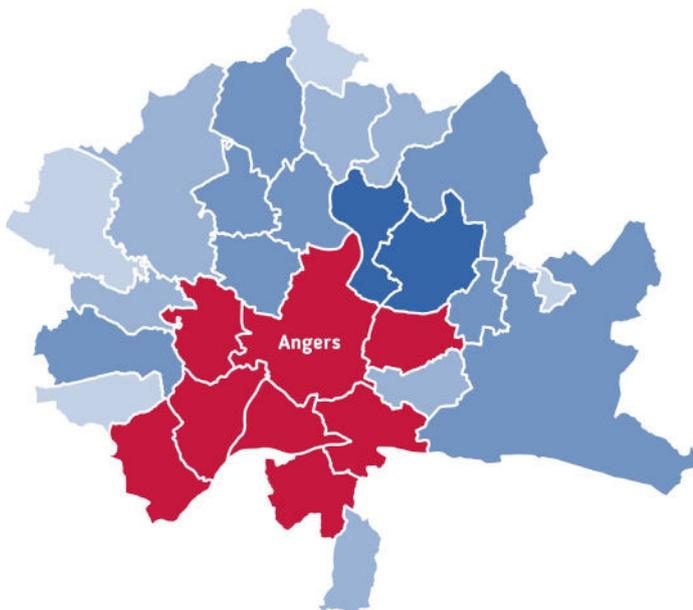
Le département concentre **20 % des établissements** et **24 % des emplois ESS** de la région.

Angers Loire Métropole représente :

- **17 %** des établissements ESS du département
- **48 %** des emplois ESS du département.



ZOOM SUR ANGERS LOIRE MÉTROPOLE



- moins de 2 établissements employeurs pour 1 000 habitants
- 2 établissements employeurs pour 1 000 habitants
- 3 établissements employeurs pour 1 000 habitants
- 4 établissements employeurs pour 1 000 habitants
- 5 ou plus d'établissements employeurs pour 1 000 habitants

- **1 421 établissements**, soit 14,6 % des établissements publics et privés
- **21 597 salarié-es**, soit 15,8 % de l'emploi public et privé et 21,9 % de l'emploi privé. On compte 15,2 salarié-es en moyenne par établissement
- **16 710 ETP**, soit 1,29 salarié-e pour 1 ETP
On compte 11,8 ETP en moyenne par établissement
- **53 451 714 € de masse salariale brute** soit, en moyenne, **24 750 €** de masse salariale brute annuelle par salarié-e (2 036 € bruts mensuels) et **31 988 €** de masse salariale brute annuelle par ETP (soit 2 666 € bruts mensuels).

Sur Angers Loire Métropole, 8 communes comptent plus de 5 établissements pour 1 000 habitants : Mûrs-Erigné (5), les Ponts-de-Cé (5,2), Savennières (5,2), Bouchemaine (5,4), Angers (5,6), Sainte-Gemmes-sur-Loire (5,6), Saint-Barthélémy d'Anjou (6,7) et Beaucouzé (6,8). La moyenne de la communauté urbaine se situant à 3,4 établissements employeurs pour 1 000 habitants.

La ville d'Angers représente :

- **61 %** des établissements ESS d'Angers Loire Métropole
- **77 %** des emplois ESS d'Angers Loire Métropole.

DATA 49

NOMBRE D'EMPLOIS ET D'ÉTABLISSEMENTS PAR STATUT JURIDIQUE
DANS CHAQUE EPCI

	Associations		Coopératives		Mutuelles		Fondations		Total ESS		Part de l'ESS dans l'économie publique et privée	
CC Anjou Loir et Sarthe	81	s	1	s	13	59	1	s	95	487	13 %	8 %
CC Loire Layon Aubance	217	s	25	479	8	36	1	s	251	1 631	15 %	15 %
CC des Vallées du Haut-Anjou	104	722	21	103	5	37	0	0	130	862	15 %	15 %
CC Anjou Bleu Communauté	137	1 171	22	93	4	14	0	0	163	1 278	16 %	13 %
CC Baugeois Vallée	106	837	19	189	3	15	0	0	128	1 041	14 %	14 %
CA Mauges Communauté	437	5 226	63	s	2	s	0	0	502	5 850	15 %	18 %
CA Agglomération du Choletais	356	3 914	53	769	10	120	3	148	422	4 951	11 %	11 %
CA Saumur Val de Loire	276	s	46	798	11	65	2	s	335	3 919	10%	14 %
CU Angers Loire Métropole	1 233	14 284	96	2 199	83	2 172	9	294	1 421	18 949	15 %	15 %

S : secret statistique : le faible nombre de fondations sur les EPCI crée du secret statistique sur l'emploi. L'INSEE répercute ce secret statistique sur l'emploi associatif afin qu'on ne soit pas en mesure de retrouver l'emploi dans les fondations par calcul.

Si vous souhaitez en savoir plus sur votre territoire (communal ou intercommunal), n'hésitez pas à contacter l'Observatoire. Plus d'informations page 8.

L'IRESA, LE RÉSEAU LOCAL DE L'ESS

Créé en 2005, l'Inter Réseau de l'Économie Sociale et Solidaire en Anjou (IRESA) traduit son engagement « les coopérations en mouvement », autour de 3 services :

- **CAPTER**

À l'écoute des idées audacieuses qui répondront aux petits ou grands besoins de l'Anjou, l'IRESA étudie avec minutie son territoire, organise des ateliers ou apporte sa touche sociale et solidaire à des événements. A la fois antenne et aimant, l'IRESA est la première porte d'entrée de l'ESS en Anjou. Boussole, l'équipe de l'IRESA aide les porteur-ses de projets et structures de l'ESS à identifier le ou les bons interlocuteurs.

- **RASSEMBLER**

A la croisée des secteurs d'activité, l'IRESA tisse les liens en Anjou pour ouvrir des horizons nouveaux... et, qui sait, peut-être, provoquer le déclic qui mènera à une innovation sociale !

- **AMPLIFIER**

Expert du collectif, l'IRESA mobilise son écosystème pour faire grandir les belles idées du Maine-et-Loire et en démultiplier l'impact social. Elle se donne comme objectif de créer et structurer l'accompagnement de projets collectifs déployés sur le territoire d'Anjou.



TERRITOIRE
Maine-et-Loire

PRÉSIDENTE
Valérie Billaudeau
et Guillaume Fleury

SALARIÉ-ES : 5

COORDONNÉES
2 rue Pilastre
49100 ANGERS
TÉL. : 02 41 88 91 07
MAIL : contact@iresa.org

www.iresa.org

[S'inscrire à la newsletter](#)



QUELQUES PROJETS EN COURS

Pour contribuer à la transition écologique et promouvoir l'économie circulaire, l'IRESA organise « Les Galeries Recyclettes », une journée départementale pour sensibiliser et promouvoir le réemploi et la consommation responsable auprès du grand public. En 3 ans d'existence, ce sont presque 20 000 participants qui ont pu découvrir les initiatives locales pour s'habiller, manger, rénover, se déplacer, s'équiper... de manière solidaire ! Globalement, l'IRESA s'est fixé comme objectif d'accélérer le développement des projets et initiatives d'économie circulaire portés par l'ESS en déployant un plan d'actions dédié : confirmer la place de l'IRESA comme interlocuteur ESS et économie circulaire dans l'écosystème économique local, assurer la mise en réseau et l'animation des acteurs historiques, faciliter leurs coopérations et leur développement et identifier de nouveaux enjeux.

L'IRESA, membre du collectif CAP Tiers-Lieux, développe et démontre son expertise concernant l'appui aux projets collectifs d'innovation sociale, et notamment sur l'émergence et l'accompagnement des projets de tiers-lieux. Le partenariat avec le Conseil Départemental 49 a permis de repérer et d'identifier de nombreux projets de tiers-lieux sur le territoire.

L'IRESA est elle-même co-porteur d'un projet de tiers-lieu avec Angers Loire Métropole et la ville d'Angers qui sera dédié à l'économie locale et contribuera au développement économique du territoire par la promotion des coopérations, de l'innovation sociale et de l'économie sociale et solidaire.

Enfin, depuis 2021, l'IRESA coordonne et anime un programme d'accompagnement à l'émergence de projets souhaitant répondre à des besoins sociaux et environnementaux sur le département du Maine-et-Loire : La Bulle. Plus d'une trentaine de porteurs de projets ont déjà pu en bénéficier.



DATA 49

L'OBSERVATOIRE, UN OUTIL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ESS SUR LES TERRITOIRES

Les diagnostics s'adressent à vous, si vous êtes :

- Une collectivité
- Un réseau local ou sectoriel de l'ESS.

VOTRE BESOIN

Collectivités

Vous voulez savoir quelles sont les structures ESS sur votre territoire, leurs domaines d'activités. Mais aussi, quels sont leurs enjeux, leurs projets de développement et vous avez le souhait de le faire de manière partagée et collective.

Réseaux locaux ou sectoriels

Vous souhaitez bénéficier d'un état des lieux approfondi d'un territoire ou d'un domaine d'activités.

NOTRE SOLUTION

La CRESS des Pays de la Loire vous propose de mieux connaître l'ESS sur votre territoire ou dans votre domaine d'activités grâce au diagnostic partagé territorial de l'ESS.

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL EN DETAILS

Pour favoriser le développement et la structuration de l'ESS en Pays de la Loire, la CRESS propose aux collectivités (EPCI, communes, conseils de développement,...) une démarche en deux temps :

- La réalisation d'un diagnostic partagé de l'ESS sur le territoire concerné
- La mise en œuvre d'un plan d'actions défini collectivement.

Il s'agit tout d'abord de dresser, avec les acteurs locaux de l'ESS, un diagnostic de ses caractéristiques, atouts, faiblesses et potentialités. Sur la base de cette analyse quantitative et qualitative, les acteurs impliqués dans la démarche et la CRESS produisent collectivement un plan d'actions pour développer leur territoire grâce à l'ESS. Il est également possible de réaliser un focus sur l'économie circulaire.

Une démarche déjà expérimentée :

- Le Pays du Mans
- Le Pays d'Ancenis
- La Roche sur Yon Agglo
- Savenay
- Chateaubriant
- Angers Loire Métropole

Le +

La méthodologie proposée par la CRESS est formalisée dans un référentiel et adapté à chaque contexte local

Informations utiles

Tarif : payant, selon les modalités

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :
karine.fenies@cress-pdl.org

LE RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Observatoire régional de l'ESS de la CRESS des Pays de la Loire fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertises mis en place par les CRESS et le CNCRESS. Lieux de convergence et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

Ils ont pour objectifs :

- d'observer le dynamisme des entreprises de l'ESS en matière de création d'établissements et d'emplois
- de définir et mesurer les richesses économiques, sociales, culturelles... générées par l'ESS à l'aide d'indicateurs spécifiques
- d'améliorer les conditions d'observation quantitative et qualitative de l'ESS afin de disposer de données fiables et pertinentes pour alimenter la réflexion prospective et permettre d'orienter les choix stratégiques des entreprises et organisations de l'ESS, ainsi que l'action publique en faveur du développement économique et social.

Cette publication a été réalisée avec les données de l'INSEE (FLORES 2018 et DSN 2019) ainsi qu'avec celles de l'URSSAF des Pays de la Loire.

Directeur de la publication :
Gilles CAVÉ

Comité de rédaction :
Karine FENIES DUPONT
Marie TEYSSIER

Graphisme :
Anne LE POCHAT, Amandine DOYEN
Vous pouvez retrouver les publications de l'Observatoire sur le site de la CRESS :
www.cress-pdl.org, rubrique
« L'ESS en Pays de la Loire »